



» Notice d'utilisation ZEUS® mobile

Version: 1.0 du 04 décembre 2025

Note

La société ISGUS GmbH prétend pour cette documentation le droit d'auteur. Cette documentation ne peut être ni modifiée, complétée ou reproduite sans l'autorisation préalable et écrite par ISGUS, ni être utilisée à quelque fin que ce soit, ce qui serait en contradiction avec d'autres intérêts légitimes.

Sommaire

1	Étendue de fonctionnalités.....	3
1.1	Compatibilité et versions antérieures de l'application mobile	3
1.2	Exigences de système	3
2	Paramétrage dans le système ZEUS® eXperience.....	4
2.1	Licence	4
2.2	Actions de pointage.....	4
2.3	Modules en ligne	5
3	Paramétrage dans l'appli ZEUS® mobile	6
3.1	Démarrage de l'application	6
3.2	Favoris & Navigation	7
3.3	Options de paramétrage	8
3.4	Sélection des favoris.....	10
4	Instructions sur l'utilisation de ZEUS® mobile.....	11
4.1	Pointages	11
4.2	Consultations.....	12
4.3	Centres de coûts.....	12
4.4	Pointages PDC.....	13
4.5	Pointages d'équipes	13
4.6	Mentions légales	14
4.7	Tour ZEUS® mobile	14
5	Détermination des coordonnées GPS (géolocalisation).....	15
5.1	Derniers pointages	15
6	Modules en ligne	16
6.1	Tableau synoptique Présences.....	16
6.2	Demandes.....	17
6.3	Demandes à valider	18
6.4	Mes Comptes.....	18
6.5	Mes Demandes.....	19
6.6	Rapport d'évacuation	21
6.7	Ventilation horaire	22
6.8	Planning d'emplois	23
6.9	Notifications	23

1 Étendue de fonctionnalités

L'appli ZEUS® mobile est une solution mobile d'enregistrement des temps mobile pour smartphones et tablettes. La solution logicielle est disponible en tant qu'application pour les systèmes d'exploitation suivants : iOS 15 ou version ultérieure, Android 14 ou version ultérieure et MS Windows 10 ou version ultérieure. L'application ZEUS® mobile peut être téléchargée gratuitement depuis les magasins d'application (App Stores) respectifs.

ZEUS® mobile sert de terminal en ligne et prend en charge les types d'actions de pointage ZEUS® suivants :

- Pointages
- Consultations
- Centres de coûts
- Pointages PDC
- Modules en ligne

De plus, l'appli ZEUS® mobile est conçue pour offrir de multiples fonctions de libre-service aux employés en déplacement. Vous en apprendrez plus à ce sujet dans le Chapitre 6 « Modules en ligne ».

Enfin, ZEUS® mobile permet l'utilisation de l'appli par plusieurs utilisateurs depuis un seul dispositif mobile. Ceci est rendu possible par le fait que chaque utilisateur se connecte à ZEUS® mobile avec ses identifiants personnalisés pour ensuite se déconnecter à la fin de la session.

1.1 Compatibilité et versions antérieures de l'application mobile

L'application mobile ZEUS® peut uniquement être utilisée en combinaison avec le logiciel ZEUS® eXperience (version 4.43 ou version ultérieure). Cela signifie qu'il n'est pas possible d'utiliser ZEUS® mobile en combinaison avec le logiciel précédent ZEUS® 3.

C'est pourquoi les versions précédentes de l'application mobile, à savoir « ZEUS® X mobile » et « ZEUS® X mobile plus », continuent d'être disponibles au téléchargement dans les magasins d'applications iOS et Android. Veuillez noter que l'utilisation de « ZEUS® X mobile » et « ZEUS® X mobile plus » est réservée aux clients utilisant un système ZEUS® 3 et que ces versions sont exclues de tout développement ultérieur.

1.2 Exigences de système

Afin de pouvoir utiliser ZEUS® mobile, les exigences de système suivantes doivent être remplies :

- Activation de l'option de licence payante ZEUS® eXperience [ID 502] « Votre application pour pointages mobiles » disponible pour smartphones et tablettes
- Version du logiciel ZEUS® eXperience 4.43 et versions ultérieures
- En fonction du système d'exploitation :
 - Apple iOS 15 et versions ultérieures
 - Android 14 et versions ultérieures
 - MS Windows 10 et versions ultérieures

2 Paramétrage dans le système ZEUS® eXperience

2.1 Licence

Afin de permettre l'exploitation des terminaux de saisie mobiles, il faut acquérir et activer l'option de licence payante [ID 502] susmentionnée :

ID	Name	Active	Licensed	Used
502	ZEUS mobile: Your App for smartphone and tablet	Max. number	20	20

Le nombre maximum limite le nombre des dispositifs mobiles qui peuvent être enregistrés simultanément.

2.2 Actions de pointage

Les actions de pointage et les types de consultations disponibles dans l'appli ZEUS® mobile sont spécifiés et contrôlés par le profil du terminal tel que défini dans le système ZEUS® eXperience. D'ailleurs, le terminal doit être affecté à l'employé(e) sous '*Configuration > Personnes > Général*'.

Le transfert des coordonnées GPS pour dispositifs mobiles peut être activé sous '*Configuration > Modèles > Terminaux > Action de pointage*'. Ouvrez l'onglet [*Action de pointage*] et sélectionnez l'option souhaitée dans le menu déroulant. Si vous sélectionnez « Obligatoire », tous les pointages sans coordonnées GPS sont affichés dans le widget « Anomalies » sur le *Tableau de Bord* et doivent être validés avant qu'ils puissent être traités.

2.3 Modules en ligne

Les modules en ligne disponibles pour un utilisateur donné sont automatiquement déterminés par les autorisations qui ont été définies et attribuées à cet utilisateur dans le système ZEUS® eXperience. Il n'est donc pas nécessaire de créer ces modules en ligne en tant que touches de terminal.

3 Paramétrage dans l'appli ZEUS® mobile

3.1 Démarrage de l'application

Lors du premier lancement de l'application, ZEUS® mobile demande l'enregistrement du dispositif mobile dans le système ZEUS® eXperience.



L'enregistrement peut être effectué en scannant un code QR généré par le logiciel ZEUS® eXperience ou en saisissant manuellement les données d'enregistrement à l'aide d'un formulaire.

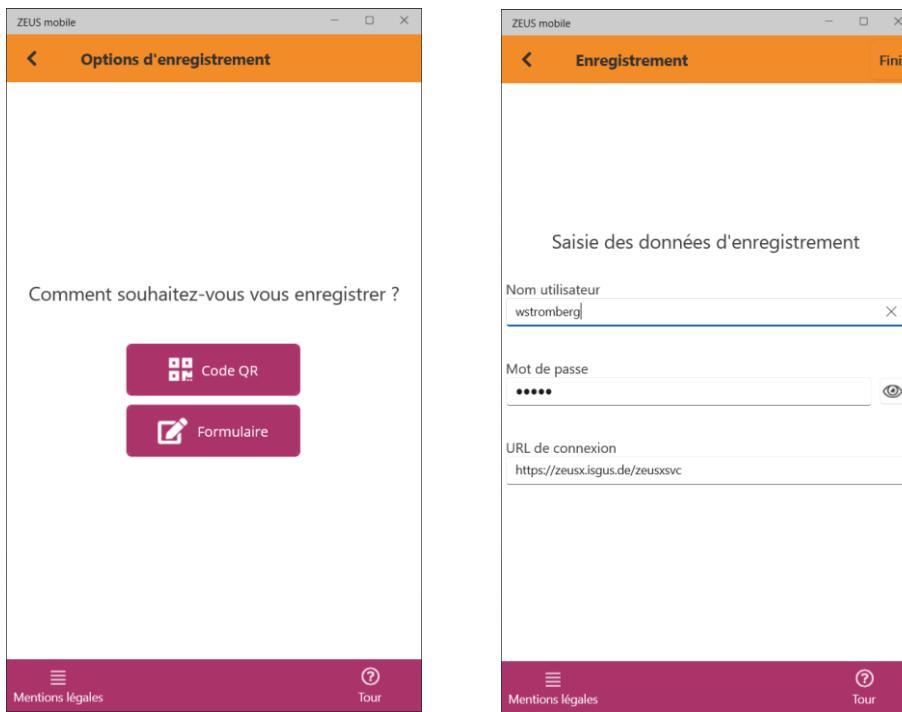
En sélectionnant l'option d'enregistrement par code QR, le code QR doit d'abord être généré dans l'onglet [Appli smartphone] accessible via le paramétrage utilisateur dans le système ZEUS® eXperience (voir la capture d'écran ci-dessous) et ensuite scanné avec le dispositif mobile.

Pour s'enregistrer via le formulaire, il faut entrer les données suivantes : nom et mot de passe de l'utilisateur ainsi que l'URL de connexion de ZEUS® X WebService du terminal. Après avoir appuyé sur le bouton [Fini], l'appli ZEUS® mobile est prête à fonctionner.

Note :

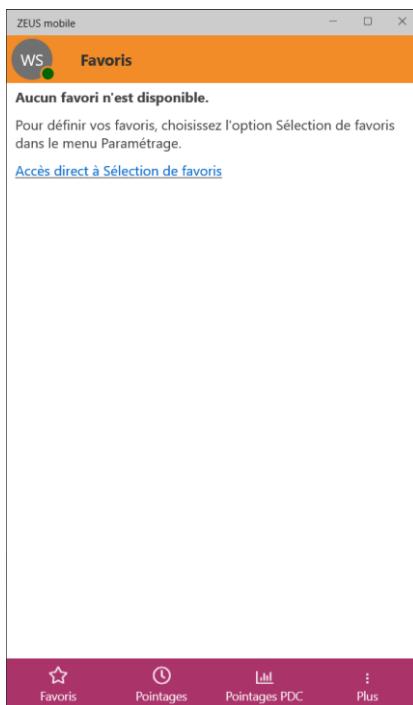
Pour enregistrer ZEUS® mobile sur un autre système ZEUS® eXperience, il faut tout d'abord procéder au désenregistrement en sélectionnant *Désenregistrement* dans le menu *Paramétrage*.





3.2 Favoris & Navigation

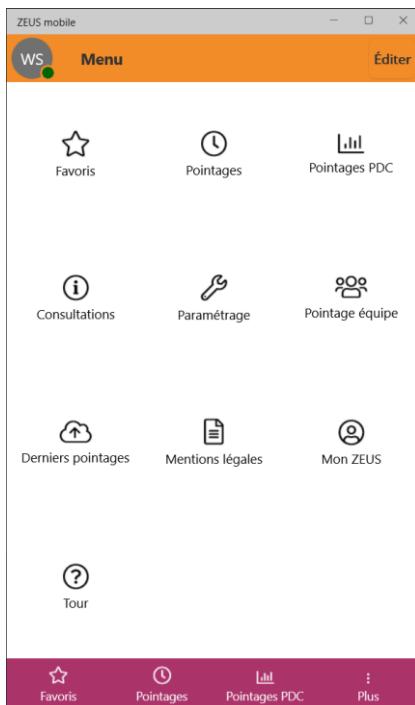
Une fois complété le processus d'enregistrement, la page d'accueil de l'application s'affiche. Par défaut, c'est la page des *Favoris*. Si aucun favori n'a encore été sélectionné, l'utilisateur en est informé par le message suivant :



Note :

La sélection des favoris personnels est stockée localement sur le dispositif mobile de l'utilisateur. Par conséquent, les paramètres liés aux favoris ne peuvent pas être transférés vers d'autres appareils mobiles de l'utilisateur, mais doivent être configurés individuellement pour chaque appareil. D'ailleurs, le paramétrage des favoris doit être redéfini à la suite d'un déenregistrement ou d'une réinstallation de l'application mobile.

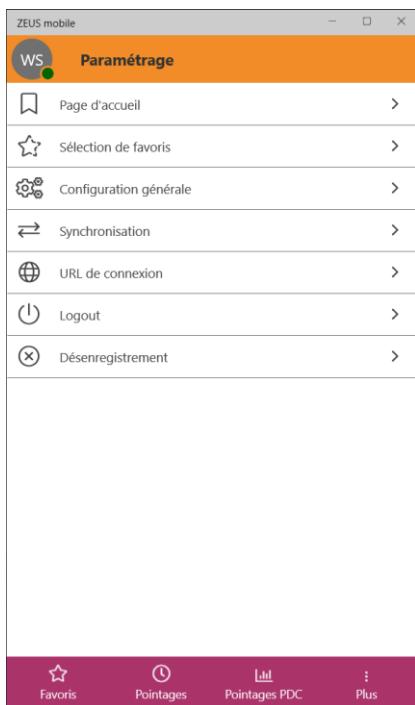
En bas de l'écran se trouve une barre de menu avec différents boutons permettant de naviguer entre les différentes fonctions de l'application. Selon la taille de l'écran de votre appareil mobile, vous verrez plus ou moins de ces boutons. Les boutons qui ne sont pas affichés dans la barre de menu par manque d'espace sont accessibles via le bouton [Plus].



Après avoir appuyé sur le bouton *[Plus]*, la page de menu s'affiche avec toutes les fonctions de ZEUS® mobile, y compris le sous-menu *Paramétrage*.

Le sous-menu *Mon ZEUS* présente tous les modules en ligne disponibles pour l'utilisateur. En fonction des autorisations attribuées à celui-ci, plus ou moins de fonctions et de modules en ligne sont disponibles à l'affichage. Étant donné que ce sous-menu se remplit automatiquement, il n'est pas nécessaire de créer les modules en ligne concernés en tant que touches de terminal.

3.3 Options de paramétrage



Page d'accueil

Via l'option de menu *Page d'accueil*, vous pouvez définir des pages d'accueil alternatives/ personnalisées. Par défaut, la page de *Favoris* s'affiche comme page de démarrage.

Sélection de favoris

L'option de menu *Sélection de favoris* vous permet de définir vos favoris personnels et, le cas échéant, de modifier facilement l'ordre des favoris précédemment sélectionnés par glisser-déposer.

Interrogation de sécurité

Via l'option de menu *Configuration générale*, vous pouvez activer/désactiver la fonction de contrôle « Afficher la demande de confirmation pour pointages ».

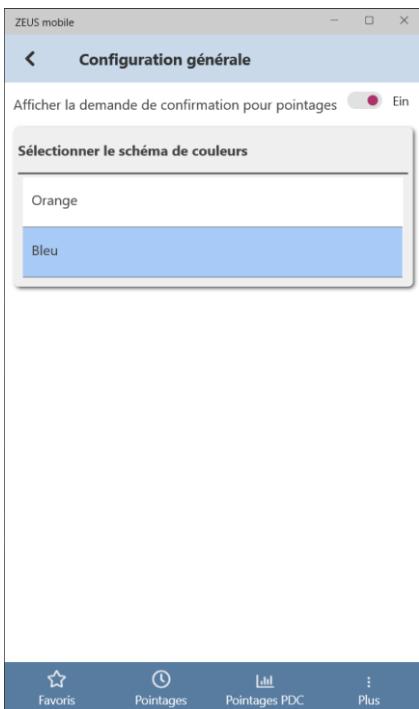


Schéma de couleurs

L'option de menu *Configuration générale* vous permet de sélectionner le schéma de couleurs préféré (« Orange » ou « Bleu »).

Attention : Si le « mode sombre » est sélectionné sur l'appareil mobile de l'utilisateur, la sélection de schémas de couleurs n'est pas disponible. Dans ce cas, l'appli ZEUS® mobile est exécutée automatiquement en mode sombre.

Synchronisation

Via l'option de menu *Synchronisation*, l'utilisateur peut lancer manuellement un processus de synchronisation des réglages, des pointages et des valeurs de consultation. De plus, il est possible de choisir l'intervalle (une fois par jour / une fois par heure / au lancement de l'application) qui sera appliqué à la synchronisation automatique.

URL de connexion

Via l'option de menu *URL de connexion*, vous pouvez changer l'URL des services Web ZEUS® X pour terminaux.

Déconnexion (Logout)

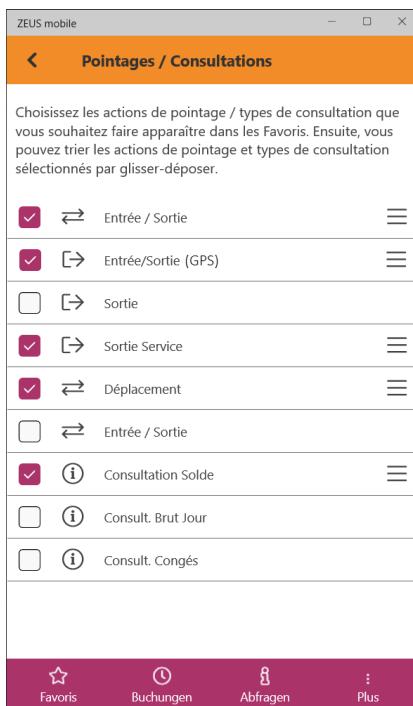
Via cette option de menu, l'utilisateur connecté peut fermer sa session actuelle ce qui permet à un autre utilisateur de se connecter.

Désenregistrement

En sélectionnant l'option de menu *Désenregistrement*, le couplage du terminal au système ZEUS® Gestion des Présences est supprimé. Ce faisant, toutes les données mises en cache sur le dispositif mobile seront effacées.

3.4 Sélection des favoris

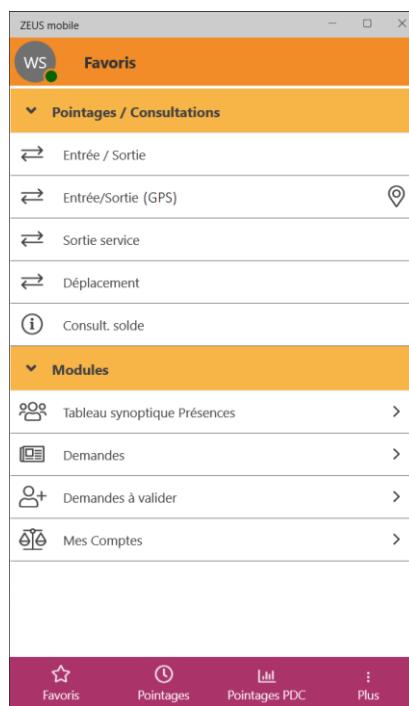
En principe, vous pouvez définir n'importe quelle option de menu de ZEUS® mobile en tant que favori pour être affichée sur la page des *Favoris*. Néanmoins, pour des raisons de clarté et de confort d'utilisation, il est recommandé de définir/sélectionner les actions de pointage, les types de consultations et les modules en ligne (fonctions en libre-service) les plus fréquemment utilisés en tant que favoris à afficher sur cette page.



L'option de menu *Sélection de favoris* se compose de deux onglets, notamment *Pointages / Consultations* et *Modules*. En définissant le profil du terminal pour le dispositif mobile concerné, vous pouvez déterminer quelles actions de pointage et quels types de consultation doivent être généralement disponibles dans l'application. Lorsque vous ouvrez l'onglet *Modules*, vous obtenez un aperçu de toutes les pages standard ainsi que de tous les modules en ligne disponibles.

Afin d'ajouter une fonction/un module en ligne spécifique à la page des *Favoris*, cochez tout simplement la case correspondante. L'ordre d'affichage des favoris peut être rapidement modifié grâce à la fonction « glisser – déposer » qui permet de déplacer aisément le(s) favori(s) à l'endroit souhaité.

Une fois votre sélection de favoris terminée, vos favoris personnels sont affichés sur la page des *Favoris* dans les deux rubriques *Pointages / Consultations* et *Modules*.



4 Instructions sur l'utilisation de ZEUS® mobile

Une fois sélectionné le sous-menu *Pointages*, toutes les actions de pointage de présence et d'absence selon la définition du profil de terminal correspondant enregistrée dans le système ZEUS® eXperience sont affichées.

4.1 Pointages



Un clic sur un bouton d'action de pointage (p. ex. Entrée / Sortie) déclenche instantanément un pointage. Les détails de ce pointage sont affichés en haut de l'écran. À condition qu'une connexion au serveur soit établie, le pointage est immédiatement transféré au serveur. En mode en ligne (« online »), la valeur de consultation demandée et affichée est à jour.

Si, par contre, aucune connexion au serveur n'est disponible, le pointage est mis en cache sur le smartphone et transféré dès que la connexion au serveur Web ZEUS® X soit rétablie.

En cas d'interruption de la connexion au serveur, les pointages enregistrés sont mis en cache sur le dispositif mobile.

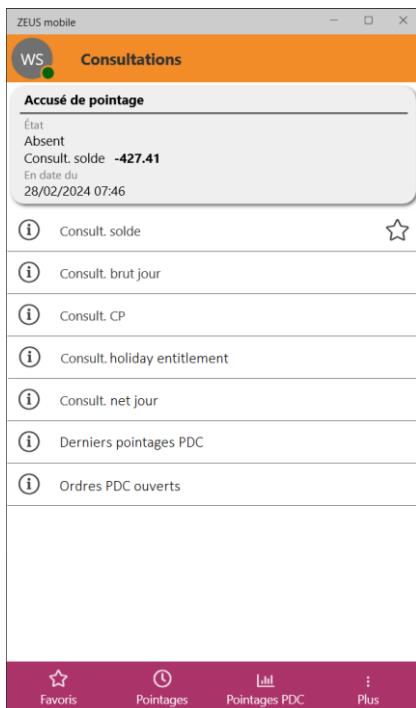


Si l'utilisateur essaie de pointer lorsque son dispositif mobile est en mode hors ligne (« offline »), un message apparaît qui l'informe que le pointage sera transféré lors de la prochaine synchronisation.

ZEUS® mobile prend en charge la localisation des pointages par GPS. Pourvu que cette fonction soit activée et le service de localisation soit disponible, les coordonnées GPS sont enregistrées pour chaque pointage effectué.

Les actions de pointage ayant été sélectionnées en tant que favoris sont marquées d'une icône d'étoile. Les actions de pointage qui enregistrent et transmettent aussi des coordonnées GPS sont marquées d'une icône de pin de carte.

4.2 Consultations



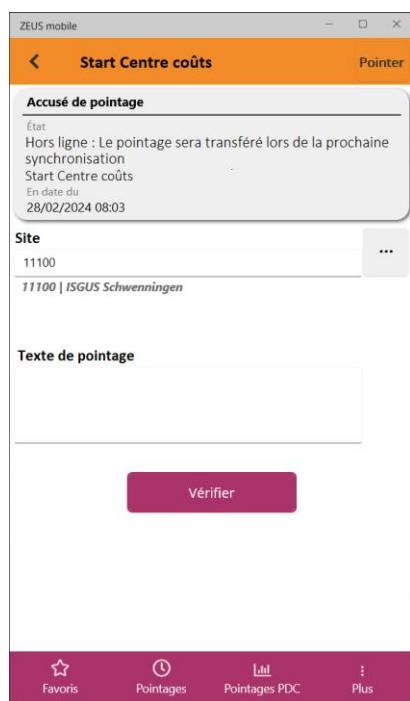
Via les pointages de consultation, il est possible de consulter en ligne les soldes des comptes en provenance du système ZEUS® eXperience.

Note :

Sous '*Paramétrage > Synchronisation*', l'utilisateur peut déterminer à quel intervalle les données doivent être synchronisées.

En mode hors ligne, il n'est pas possible de récupérer des données. Dans un tel cas, l'utilisateur doit attendre jusqu'à ce que la connexion au serveur soit rétablie.

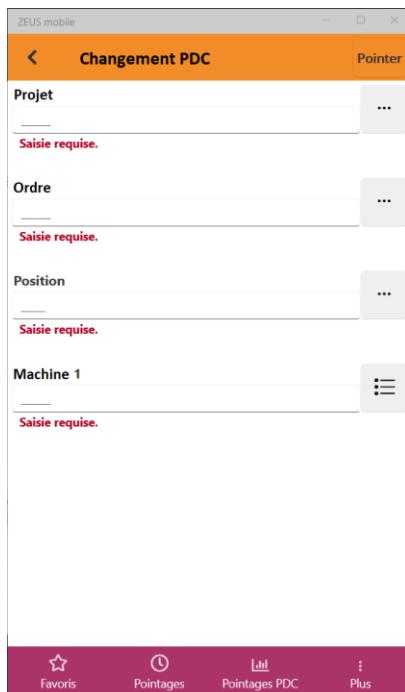
4.3 Centres de coûts



ZEUS® mobile permet à l'utilisateur d'effectuer des pointages PDC ainsi que des pointages de centre de coûts (CC). La procédure est la même que pour les pointages des temps de présence: en cliquant sur le bouton de pointage CC correspondant, le temps de travail passé sur une activité spécifique est attribué automatiquement au centre de coûts sélectionné.

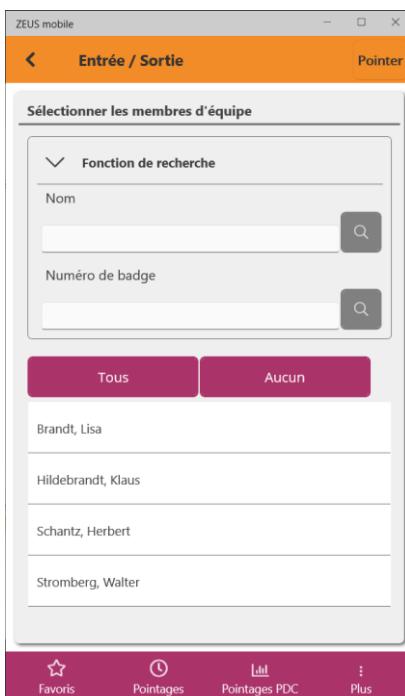
En cas d'utilisation de la fonction de géolocalisation, un centre de coûts est proposé à l'utilisateur en fonction de la position de l'appareil mobile, à condition que cette fonctionnalité a été configurée.

4.4 Pointages PDC



Par ailleurs, ZEUS® mobile permet à l'utilisateur d'effectuer aisément des pointages PDC. Via une masque de saisie à plusieurs niveaux, il est possible d'attribuer les heures de travail directement à des projets et des ordres spécifiques. À cet effet, l'utilisateur peut naviguer via une structure d'arbre directement vers la position souhaitée ou bien entrer les positions manuellement dans les champs de saisie affichés.

4.5 Pointages d'équipes



Le sous-menu *Pointage équipe* permet d'effectuer des pointages valables pour tous les membres d'une équipe donnée.

La première étape consiste à sélectionner l'action de pointage souhaitée.

Ensuite, les membres de l'équipe à inclure dans le pointage d'équipe doivent être sélectionnés en cliquant sur leur nom figurant dans la liste des membres de l'équipe. Si le pointage concerne tous les membres de l'équipe, il suffit de cliquer sur le bouton [*Tous*].

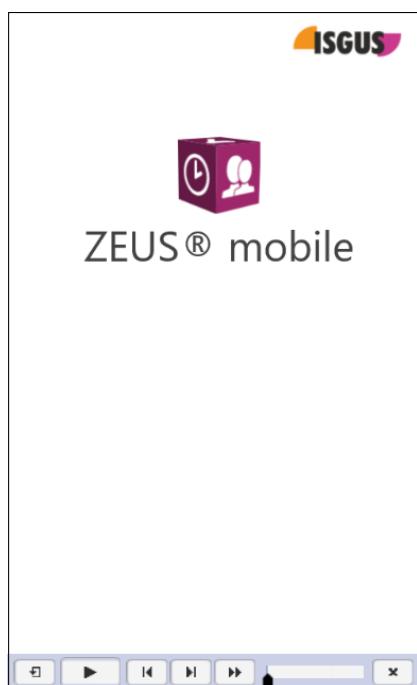
Si des collaborateurs autres que ceux figurant dans la liste des membres de l'équipe doivent être inclus dans le pointage à effectuer, l'utilisateur peut facilement sélectionner et ajouter les personnes souhaitées à l'aide de la fonction de recherche. La recherche peut être lancée soit par le nom, soit par le numéro de badge de la personne concernée.

4.6 Mentions légales



Les mentions légales contiennent toutes les informations requises par la législation concernant l'application mobile et ISGUS en tant qu'éditeur de l'appli ZEUS® mobile, telles que la version actuelle de l'application, l'adresse et les coordonnées de l'entreprise, le numéro de registre du commerce, etc.

4.7 Tour ZEUS® mobile



Enfin, la page de *Menu* contient tout en bas un lien qui permet à l'utilisateur d'effectuer un tour guidé à travers l'application ZEUS® mobile.

Le lien mène à une vidéo expliquant les fonctionnalités essentielles offertes par ZEUS® mobile.

5 Détermination des coordonnées GPS (géolocalisation)

Si la fonction de contrôle « Transfert des coordonnées GPS pour dispositifs mobiles » pour l'action de pointage souhaitée est sélectionnée et si les services de géolocalisation du dispositif mobile sont activés, une localisation est effectuée à chaque pointage et les coordonnées du site correspondants sont enregistrées avec les autres données de pointage.

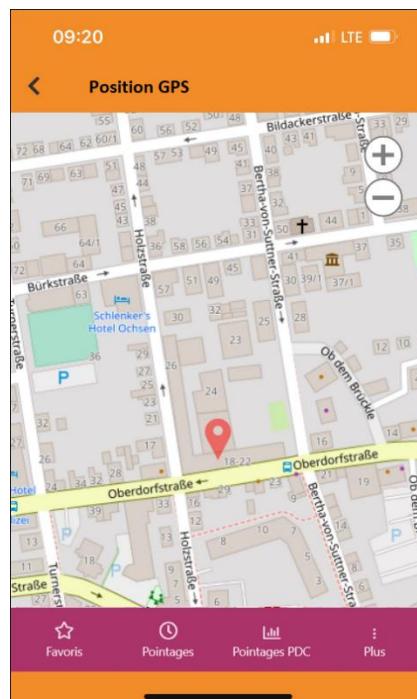
5.1 Derniers pointages



Les pointages récemment effectués sur l'appareil mobile peuvent être récupérés via le sous-menu *Derniers pointages*. Le symbole de téléchargement situé à l'extrême droite de la ligne de pointage correspondante indique que le pointage a déjà été transmis et traité.

La liste des pointages qui s'affiche sur la page *Derniers pointages* ne contient que les pointages fait par cet utilisateur particulier sur ce dispositif spécifique.

Si les coordonnées GPS du dispositif mobile ont été déterminées et enregistrées lors de l'action du pointage, une icône bleue de pin de carte apparaît en plus à droite des détails du pointage correspondant. En cliquant sur cette icône, « OpenStreetMap » s'ouvre et indique exactement le lieu où le pointage a été effectué.



6 Modules en ligne

ZEUS® mobile est bien plus qu'une simple application mobile d'enregistrement des temps de travail. En effet, outre les fonctions liées à l'enregistrement des temps de travail à la saisie des temps de travail, des données de production et à la planification du personnel déjà implémentées avec succès dans ZEUS® mobile, l'application offre désormais des fonctions de libre-service pour les employés, appelées *Modules en ligne*. Ci-après vous trouverez une description plus détaillée des différents modules en ligne qui sont maintenant disponibles dans ZEUS® mobile.

6.1 Tableau synoptique Présences

The screenshot shows the 'Tableau synoptique Présences' (Presence Overview) screen. At the top, there's a header bar with the title 'Tableau synoptique Présences'. Below it, a search bar contains the text 'ISGUS Support Demo'. The main area displays a grid of employee names and their current status. The first row shows 'Brandt, Lisa' as 'Présent' (Present). The second row shows 'Unité administrative de la personne' (Administrative unit of the person) as '11010 | Service RH | RH'. The third row shows 'Tél. direct' (Direct phone) as '12345'. Below this, there are two columns of employee names: 'Albert, Lena', 'Andrews, John', 'Aubert, Claude', 'Baker, Chris', 'Barnier, Clément', 'Bates, Robert', 'Bennett, Ashton', 'Berninger, Thorsten', 'Blanke, Viktoria', 'Böhm, Astrid', 'Brandt, Lisa', 'Buchhardt, Catarina', 'Buchberger, Lilly', and 'Buchmann, Frank'. Each name has a small icon next to it indicating their status. At the bottom, there are navigation links: 'Favoris', 'Pointages', 'Pointages PDC', and 'Plus'.

En fonction de la mise en page définie dans le système ZEUS® eXperience, le tableau synoptique des Présences est divisé en groupes. Les états de présence/absence s'affichent par des couleurs différentes :

- gris = absent
- vert = présent
- bleu = absent pour un motif donné
- rouge = absent durant plage fixe

En fonction des droits assignés à l'utilisateur connecté, celui-ci peut récupérer des informations supplémentaires relatives aux personnes affichées.

La fonction de recherche permet d'effectuer une recherche directement par unité administrative, ce qui est très utile pour affiner la recherche. Une fois sélectionnée une unité administrative, l'utilisateur peut poursuivre la recherche par personne.

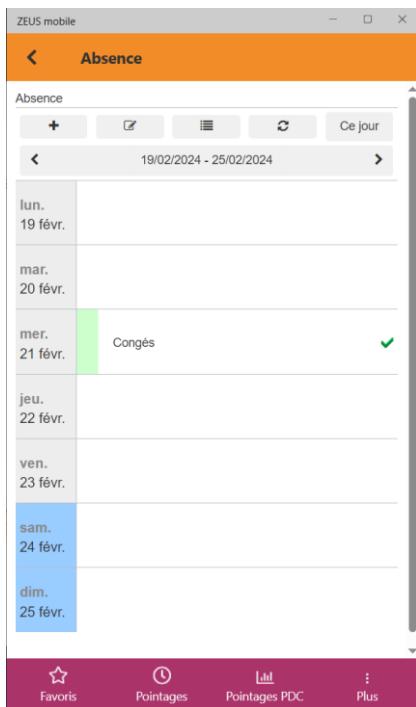
6.2 Demandes



Cette option de menu permet à l'utilisateur d'accéder à tous les types de demandes auxquels il est autorisé à recourir.

Via un calendrier, l'utilisateur peut saisir aisément ses demandes pour un nombre quelconque de jours situés dans le futur ou dans le passé.

En choisissant ici le type de demande « Pointages », tous les pointages du collaborateur sont affichés, même ceux qui n'ont pas été effectués depuis cet appareil.

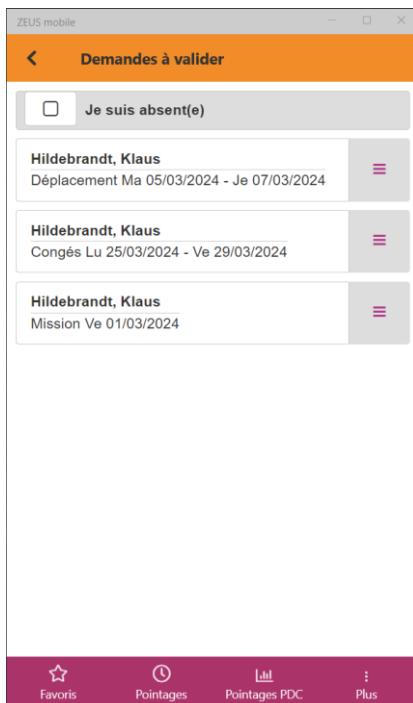


Pointages	
+	Liste
Ce jour	
26/02/2024 - 03/03/2024	>
lun. 26 févr.	07:21 Entrée 11:30 Sortie 12:44 Entrée 16:12 Sortie
mar. 27 févr.	07:07 Entrée 11:30 Sortie 12:48 Entrée 17:18 Sortie Pointages dans de différentes zones horaires
mer. 28 févr.	07:24 Entrée 11:45 Sortie 13:24 Entrée 17:13 Sortie
jeu. 29 févr.	08:19 11:35 12:43 17:48
ven. 1 mars	08:04 12:00 12:44 17:45
sam. 2 mars	

“Note”

- » Veuillez observer qu'il est également possible de saisir des demandes via les modules en ligne suivants : « Demande de mise à jour de pointages », « Demande d'absence » et « Demande de mise à jour de comptes ». Ceux-ci n'offrent toutefois pas de vue calendaire, mais seulement une liste des pointages, des absences ou bien des comptes se référant au jour sélectionné.

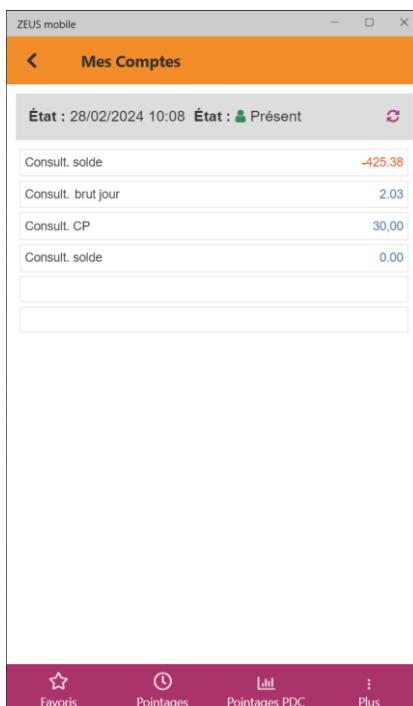
6.3 Demandes à valider



Via le module en ligne *Demandes à valider*, une personne dotée du rôle de validateur peut faire passer son statut à « absent » en cochant la case *Je suis absent(e)*. Après l'activation de cette fonction de contrôle, toutes les demandes adressées au validateur sont directement transmises à son suppléant.

De plus, l'utilisateur peut consulter toutes les demandes qui lui ont été adressées. Ces demandes peuvent être approuvées ou rejetées individuellement via les boutons *[Valider]* ou *[Rejeter]* qui apparaissent en effleurant le bouton situé à droite de la demande correspondante.

6.4 Mes Comptes



Le module en ligne *Mes Comptes* permet à l'utilisateur de consulter des informations/valeurs de différents comptes.

Pour être sûr d'obtenir des valeurs à jour, il suffit de cliquer sur le bouton d'actualisation.

6.5 Mes Demandes

The screenshot shows a list of requests in the 'Mes Demandes' module:

- Stromberg, Walter; Maurer, Dennis; Albert, Lena - Déplacement Ma 05/03/2024 - Je 07/03/2024
- Stromberg, Walter; Maurer, Dennis; Albert, Lena - Congés Lu 25/03/2024 - Ve 29/03/2024
- Stromberg, Walter; Maurer, Dennis; Albert, Lena - Mission Ve 01/03/2024
- Terminée - Congés Me 21/02/2024
- Terminée - Congés Je 15/02/2024

Via le module en ligne *Mes Demandes*, l'utilisateur obtient une vue d'ensemble de toutes ses demandes, y compris l'état actuel de chaque demande.

The screenshot shows the 'Informations de demande' module for request number 49758:

Personne qui a rédigé la demande: Hildebrandt, Klaus
Date: 28/02/2024 10:04
État de demande: En cours de validation

Personne pour laquelle la demande est soumise: Hildebrandt, Klaus

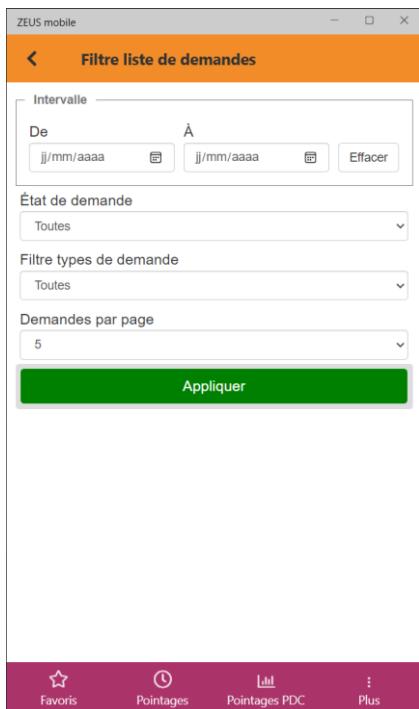
Circuit de validation:

Stromberg, Walter Maurer, Dennis Albert, Lena	
Brandt, Lisa	

Retirer la demande

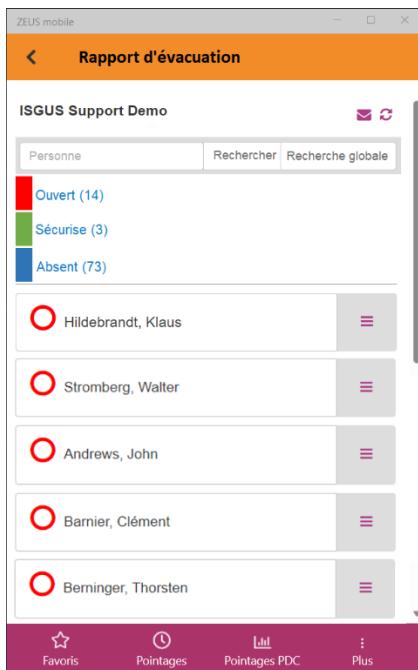
En cliquant sur le bouton d'information [i], les informations les plus importantes de la demande concernée s'affichent, comme le numéro de la demande, le type de circuit de validation, le nom du validateur ainsi que l'état de la demande.

En outre, il est possible de retirer la demande sélectionnée en cliquant sur le bouton [*Retirer la demande*] pour autant que la demande n'ait pas encore été approuvée.



La fonction de filtre implémentée dans le module *Mes Demandes* permet d'accélérer la recherche et de récupérer des informations sur l'état actuel des demandes concernées et bien plus. Après avoir activé la fonction de filtre, l'utilisateur peut lancer une recherche sur une plage de dates (intervalle) à spécifier, sur l'état ou le type de demande.

6.6 Rapport d'évacuation



Le module en ligne *Rapport d'évacuation* s'avère être un outil très utile en cas d'urgence. Il permet de visualiser en un clin d'œil le statut actuel de tous les employés: « ouvert », « sécurisé » et « absent ». En cliquant sur le bouton *Ouvert*, tous les employés dont le statut est incertain s'affichent. Leur statut peut être activement changé en *Sécurisé* ou en *Absent* en cliquant sur le bouton correspondant.

Pour utiliser cette fonctionnalité, l'option de licence payante [ID 521] est requise. De plus, une mise en page de rapport d'évacuation doit être attribué au collaborateur dans la section *Paramétrage pour dispositifs mobiles* sous '*Configuration > Personnes > Général > Onglet [Dispositifs mobiles]*'.

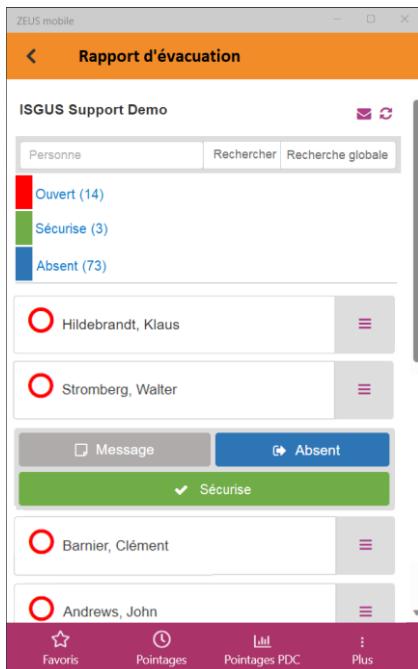
Veuillez noter que l'état d'évacuation des personnes ne peut être déterminé avec certitude que si le rapport d'évacuation repose sur une gestion des présences *et* sur un contrôle d'accès fiable, y compris une surveillance de zones secteur qui permet de contrôler précisément l'entrée et la sortie des personnes. Les rapports d'évacuation exclusivement basés sur le statut horaire des employés ne sont jamais fiables à 100 %.

Dans l'espace de travail *Dossier Personnel*, qui fait partie intégrante de ZEUS® eXperience, le statut de présence/ d'absence des employés peut être facilement réinitialisé.

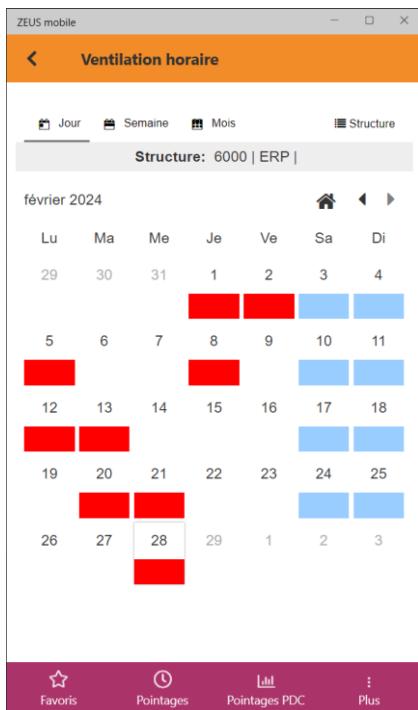
Exclusion de responsabilité:

« Ce rapport d'évacuation se base sur les pointages de présence et/ou sur les pointages d'entrée/de sortie des salariés. La précision et l'exhaustivité de ce rapport dépend du comportement individuel, c-à-d chaque personne doit effectuer un pointage d'entrée en arrivant sur site et un pointage à la sortie. Des pointages manquants ou doubles entraînent des inexactitudes. Aucune garantie d'exactitude ne peut donc être donnée. »

Dans le registre *Sécurisé*, il est possible de remettre l'état d'évacuation des personnes à l'état « ouvert » ou à « absent ». Il en va de même pour le registre *Absent*. L'état des employés affichés dans ce registre peut être changé à « ouvert » ou à « sécurisé » en fonction des informations disponibles. En fait, chaque onglet offre un aperçu de tous les employés avec l'état d'évacuation correspondant. En outre, il est possible d'ajouter une remarque.



6.7 Ventilation horaire

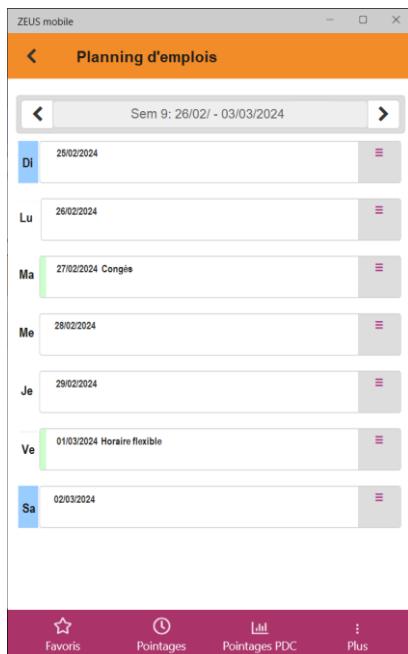


Le module en ligne *Ventilation horaire* permet à l'utilisateur de distribuer le temps PDC manuellement, en analogie avec la ventilation horaire réalisée dans ZEUS® eXperience.

Après la sélection d'un jour spécifique dans le calendrier, le temps de présence total de l'utilisateur, le temps déjà réparti manuellement ainsi que le temps restant à répartir s'affichent. Pour ventiler tout ou partie du temps restant, cliquez sur le bouton **[Ajouter]**.

Dans la suite, tout comme dans l'application web ZEUS®, le temps à attribuer à un élément de structure PDC peut être spécifié en indiquant le temps *De - À* ou en valeur absolue. Ensuite il faut saisir les paramètres PDC correspondants. Si nécessaire ou souhaité, des informations supplémentaires peuvent être saisies dans le champ « Texte de pointage ». Pour terminer la ventilation horaire, appuyer sur le bouton **[Finalisé]**.

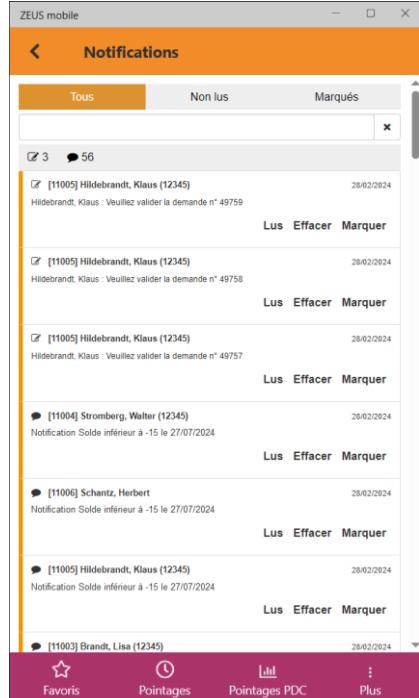
6.8 Planning d'emplois



Via le module en ligne *Planning d'emplois*, également disponible dans l'application mobile ZEUS®, l'utilisateur peut accéder au planning se référant à la semaine sélectionnée pour consulter tous les détails du planning.

De plus, il est possible d'afficher des informations sur les postes d'emploi et les activités (tâches) affectés à l'employé.

6.9 Notifications



Grâce au module en ligne *Notifications*, l'utilisateur peut recevoir des messages lui signalant des modifications et des mises à jour pertinentes, par exemple en cas de dépassement des valeurs de compte prédéfinies (comme un solde de compte horaire supérieur à 20 heures) ou des messages concernant des demandes en attente de validation.

L'utilisateur peut marquer un ou plusieurs messages comme *Lus*. De plus, il est possible d'effacer des messages directement dans l'application mobile ou de marquer un ou plusieurs messages avec un drapeau pour le suivi.

Si le nombre de messages est important, la fonction de filtre qui permet de limiter l'affichage aux messages « Non lus » ou « Marqués » peut aider à obtenir une meilleure vue d'ensemble.